



## Extrait du Registre des délibérations du CONSEIL MUNICIPAL du 17 avril 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-sept avril, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de M. André PHILIPOT, Maire.

<b>Date de Convocation</b>	01/04/2025
<b>Date d’Affichage</b>	01/04/2025
<b>Nombre de Conseillers en exercice</b>	<b>13</b>
Présents	
Votants	

### Étaient présents :

Mr André PHILIPOT, Mme Colette PENDRIGH, Mme Stéphanie GARNIER, Mr Christian LAN, Mme Madeleine BARBELETTE, Mr Didier PETITPAS, Mr Michel LÉBOUC.

### Absents excusés :

Mme Sylvie COUPE  
Mr Bertrand MONTEBAULT donne pouvoir à Mme Colette PENDRIGH,  
Mme Laëtitia SALIOT donne pouvoir à Mme Stéphanie GARNIER,  
Mr Nicolas MARTINAIS donne pouvoir à Mr Didier PETITPAS,  
Mr Anthony PRUNIER.

### Absents :

Mr Patrick DEMARQUET

N°055-2025

## Fond de concours des communes versé par Fougères Agglomération

Lors du conseil du 12 décembre 2024, nous avons délibéré sur le financement de l'opération « aménagement avenue de Bretagne », nous ne connaissons pas le montant du fond de concours des communes versé par Fougères Agglomération.

<b>Dépenses</b>			
Maîtrise d'œuvre TECAM	60 420,00 €	DETR 40%	
Achat de Terrain	110 000,00 €	Département :	En cours
Y compris frais de notaire		-Amende de Police	d'étude
Travaux 1 <sup>ère</sup> tranche	462 787,10 €	-Ambition commune (40%)	100 000,00 €
Bureau de contrôle	3 000,00 €	Fonds de concours	20 998,00 €
GEOMAT	2 500,00 €	Autofinancement commune	403 170,10 €
Sondage de Sol	5 461,00 €		
<b>Total HT</b>	<b>644 168,10 €</b>	<b>Total HT</b>	<b>644 168,10 €</b>

Envoyé en préfecture le 19/04/2025

Reçu en préfecture le 19/04/2025

Publié le

120 000,00 €

ID : 035-213501380-20250417-D055\_2025-DE

Le montant indiqué par les services de l'inter communauté est de 20 998.00 €.

Monsieur le Maire propose d'affecter cette somme à l'opération « Aménagement Avenue de Bretagne ».

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :**

- **D'EMETTRE** un avis favorable pour imputer ce fond de concours communautaire à l'opération « Avenue de Bretagne »
- **DE VALIDER** l'affectation de ce montant de 20 998.00 € à l'opération « Avenue de Bretagne »
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'adjoint référent à ce dossier à régler cette affaire

Pour extrait conforme,  
Le registre dûment signé,  
Le Maire.

Certifié exécutoire, après transmission  
En Préfecture le  
Et publication le

